



DEMANDES DE BOURSES

publié le 23/09/2016

Les dossiers de demande de bourses de collège doivent être remis au secrétariat pour le **26 SEPTEMBRE 2016**.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.